



Adoption de l'ordre du jour

La Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le Conseil exécutif à sa cent cinquante-huitième session, après avoir supprimé deux points et trois sous-points, et avoir exclu un point supplémentaire et ajouté un point supplémentaire.

Première séance plénière, 18 mai 2026
A79/VR/1
